

FERTILISATION

LES ANALYSES DE TERRE repartent à la hausse

Une analyse de terre permet en premier lieu de raisonner ses apports en amendements basiques pour maintenir le pH du sol à un niveau satisfaisant.



Souvent considérée comme variable d'ajustement dans les charges opérationnelles, l'analyse de terre est pourtant un outil de raisonnement incontournable pour la fumure de fond. Avec 250 000 analyses réalisées en 2012, le marché semble repartir à la hausse.

Lors de la dernière enquête « Pratiques Culturales » réalisée en 2006 par le SSP, service du ministère de l'Agriculture, 43 % des parcelles de blé tendre en France disposaient d'une analyse de terre récente (de moins de cinq ans). C'est bien peu au regard des recommandations. Il est en effet souvent préconisé de réaliser une analyse de terre tous les 5 ans dans une parcelle pour raisonner au mieux les apports en amendements basiques (suivi du pH) et en éléments minéraux tels que le phosphore (P), le potassium (K), le magnésium (Mg)... Pour les sols à teneurs élevées et sans problème marqué, la fréquence de l'analyse de terre peut être décennale, car le gradient de décroissance de certains éléments dans le sol est faible. Des essais de longue durée ont montré qu'une impasse annuelle d'apport potassique en rotation céréalière en sol limoneux, par exemple, n'engendre

en moyenne qu'une baisse de 5 ppm (mg/kg) de la teneur en potassium échangeable.

Un outil de raisonnement

Raisonner ses apports de fertilisants, c'est vérifier l'évolution des indicateurs de la fertilité chimique de son sol régulièrement. Celle-ci est en premier lieu gouvernée par son pH: l'acidité d'un sol, à l'origine d'une toxicité aluminique, peut engendrer des pertes de rendement conséquentes. Dans un second temps, l'objectif de la fumure d'entretien en P, K ou Mg, n'est pas « d'entretenir son sol » mais bien d'apporter les quantités nécessaires à la croissance de la plante. Une analyse de terre régulière est d'autant plus importante qu'elle va permettre de raisonner la fertilisation, élément par élément, pour apporter uniquement celui qui risque de présenter une carence si rien n'est fait.

Une analyse par groupe de parcelles

Il faut, dans la mesure du possible, veiller à faire le tour de toutes ses parcelles. Une analyse de terre peut être valable dans un premier temps sur plusieurs parcelles si chacune d'elles présente le même type de sol, la même succession de culture et le même historique de gestion des apports (organiques et minéraux).

Il est particulièrement recommandé de procéder à une analyse de terre dans les parcelles exposées à des risques d'acidité ou de carences en éléments majeurs, voire en oligo-éléments. C'est particulièrement le cas dans les sols limoneux du grand Ouest, du Centre et du sud-ouest de la France, afin de vérifier que le pH du sol ne soit pas trop faible.

Il est particulièrement recommandé de procéder à une analyse de terre dans les parcelles exposées à des risques d'acidité ou de carences. »

Une analyse est également recommandée après un retournement de prairie ou sur des parcelles ayant subi des impasses très longues (plus de 3 ans) d'apports en phosphore, potassium ou magnésium. Pour les carences en oligo-éléments, les parcelles en sol sableux sont particulièrement exposées. Le suivi de la teneur en matières organiques permet aussi d'ajuster la fertilisation azotée et de mieux prévoir le potentiel de minéralisation d'azote du sol. C'est en zones mixtes d'élevage et de céréaliculture que l'enjeu de cette analyse est élevé : elle permet de différencier les parcelles avec ou sans restitutions organiques.

Un marché en croissance

« Après 10 ans d'érosion régulière, le marché de l'analyse de terre est reparti à la hausse depuis 2010, avec un rythme de croissance de 10 % par an », explique Hubert Roebroek, Directeur d'Agro-Systèmes, une structure qui réalise des analyses de terre. En 2012, près de 250 000 analyses ont été réalisées en France. « Cette valeur est loin du potentiel de 600 000 analyses/an estimé au regard des trente millions d'hectares de SAU en France », ajoute Hubert Roebroek. Ce potentiel est calculé en considérant qu'une analyse est représentative de 10 hectares pour une durée de 5 ans. Pour une exploitation de 100 ha de SAU, cela représente deux analyses de terre par an.

Le marché des analyses de terre est reparti à la hausse depuis 2010.



Un outil pour qualifier son sol

Connaître les caractéristiques physiques de ses parcelles est également indispensable pour optimiser la fumure de fond. Il est donc recommandé de profiter d'une analyse de terre pour réaliser une analyse granulométrique et une mesure du taux de calcaire du sol. Ces deux indicateurs permettent de qualifier le type de sol de la parcelle. C'est ce dernier qui est utilisé pour déterminer les valeurs seuils à prendre en compte pour piloter les apports en amendements basiques et en engrais. Une seule analyse physique suffit dans l'histoire d'une parcelle car ces indicateurs sont pérennes.

Une à deux analyses par an en moyenne

« Dans notre base de données, près de 40 % des agriculteurs font moins d'une analyse par an », explique Hubert Roebroek. « Ils sont 30 % à en réaliser entre une et deux par an et 20 % entre deux et quatre par an, les 10 % restant faisant plus de quatre analyses par an ».

« Sur la totalité, j'estime qu'environ 80 % des agriculteurs qui nous demandent une analyse de terre l'utilisent comme outil de suivi de leur sol et de raisonnement de leurs apports », explique Hubert Roebroek. « Les 20 % qui restent font une analyse dans l'urgence, pour résoudre un problème particulier ».

Christine Le Souder - c.lesouder@arvalisinstitutduvegetal.fr
ARVALIS-Institut du végétal
Nicolas Bousquet - n.bousquet@perspectives-agricoles.com

5

ans, c'est l'intervalle minimum conseillé entre deux analyses de terre sur une parcelle.